



## **Information aux salariés :**



Les élus CGT ont, à maintes reprises dans les instances CE/DP et CHSCT, interpellé la direction de SAREL (qui sont restés sourds) aux problèmes liés aux conditions de travail du Centre logistique. Ce n'est pas faute de les avoir avertis à plusieurs reprises sur le sujet du bien-être au travail (sujet porté haut et mis bien en avant par Schneider Electric et à juste titre).

Nous avons demandé à la direction de se rendre sur place et d'en discuter avec l'ensemble des salariés du Centre.

**FIN DE NON RECEVOIR (1)**

Suite à la non-prise en compte de ce dossier par la direction, en date du 02 octobre, tous les élus du CHSCT ont émis un droit d'alerte de **danger grave et imminent pour l'ensemble des salariés** du Centre logistique concernant le mal-être au travail et les burn-outs qui risquent d'y avoir. Le lendemain, la direction a convoqué les élus du CHSCT pour en discuter : 1/2 heure de discussion pour savoir si le danger grave et imminent avait une réelle existence par rapport aux textes de loi, et 20 minutes sur le fond un sujet

Par contre la direction a imposé ce jour-là que ce soit le secrétaire du CHSCT qui mène l'enquête, les élus en ont décidé autrement.

Toujours ce jour-là, le CHSCT a demandé à la direction de se rendre sur place et de discuter avec l'ensemble des salariés.

**FIN DE NON RECEVOIR (2)**

Le CHSCT a réalisé l'analyse avec la responsable du Centre logistique, l'infirmière et le service sécurité, les 03 et 04 octobre. Sans la direction ???

En date du 11 octobre, le CHSCT a demandé à la direction une réunion exceptionnelle avec l'ensemble des élus, l'infirmière et le service sécurité, et devra aussi être invité la Crav et l'inspecteur du travail pour la restitution de l'analyse.

**FIN DE NON RECEVOIR (3)**

En réponse à cette demande officielle, la direction a répondu par mail au secrétaire du CHSCT que ce sujet sera débattu entre eux, en réunion préparatoire, et ensuite en réunion plénière du CHSCT en date du 6 novembre.

Lors du CE du 18 octobre, nous avons pris la parole avec un monologue et oui... parler pour ne pas être entendu, pour demander que la direction se rende au Centre logistique et rencontre **TOUS** les salariés. À ce sujet, nous leurs avons comparé cette situation à celle du père de famille où l'enfant avait un souci et qu'il devait réagir vite avant qu'il n'y ait d'autres problèmes qui se greffent. Et là ... surprise ...la réaction fut immédiate "on ne compare pas cette situation avec des exemples de la vie privé!!!"

**Donc : FIN DE NON RECEVOIR (4)**

La direction nous a même fait rappeler ce jour-là, que c'était au CHSCT d'envoyer l'analyse à l'inspecteur du travail. Chose faite à ce jour !

Ensuite la direction nous a fait remarquer, que leur absence au Centre était liée aux agendas trop "overbookés".

### **Donc à ce jour :**

Pour la suite du dossier, nous allons en débattre lors de la prochaine réunion CHSCT du 06 novembre au centre de distribution puisque la question n'est toujours pas réglée dans sa totalité.

Ainsi par ce tract, nous vous donnons toute la liberté de vous faire votre propre opinion sur cette situation... Cela reflète bien l'ambiance dans **NOTRE** entreprise et surtout, un mal-être à tous les niveaux hiérarchiques, et dans tous les secteurs.

Nous pouvons le dire, à ce jour, que la situation s'est partiellement améliorée au centre de distribution, moins d'heures supplémentaires, 1 embauche dans ce secteur et 2 autres en prévision.

**La CGT sera vigilante sur les suites de ce dossier.**

**Nous continuerons à proposer des solutions pour que les salariés ne soient plus en souffrance.**

**Vos élus et mandatés CGT**